

1<sup>o</sup> Sous-partie :

LA POLITIQUE AGRAIRE DANS LE DISCOURS

SUR LE DEVELOPPEMENT

La stratégie algérienne de développement est codifiée pour la première fois en février 1966, dans un texte émanant du Secrétariat d'Etat au Plan (S.E.P.), et intitulé : "Perspectives de planification et Stratégie de développement" (I). Ce texte constitue la base doctrinaire d'un modèle théorique industrialiste, auquel est souvent associé le nom de G.D DE BERNIS (II)

Chap. I- L'INDUSTRIALISATION, COMME CHOIX ECONOMIQUE FONDAMENTAL

Ce modèle retient comme objectif central la transformation radicale de l'économie, héritée de l'ère coloniale. Il s'agit donc d'un modèle de la transition d'une structure économique à une autre. En outre, il est largement interventionniste, sa conception comme son exécution étant prises en charge par l'Etat, dans le cadre d'une planification qui se veut centralisée.

**S I - L'objectif d'intégration économique -**

Ce modèle est entièrement orienté vers la mise en évidence des solutions au sous-développement, qui caractérise l'économie algérienne. Celles-ci passent par la restructuration économique à partir de la valorisation des ressources naturelles disponibles (agricoles, minières, énergétiques), une fois ces ressources dégagées

---

(I) Direction générale du Plan et des Etudes économiques S.E.P.

(II) Les principaux articles du prof. DE BERNIS sont :

- "Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale" Eco.appliquée-ISEA-n°3-4-1966
- "Les industries industrialisantes et les options algériennes". Revue Tiers-Monde, Tome XII n°47-juillet-sept 1971.
- "Les hydrocarbures et l'industrialisation de l'Algérie" (avec M. S.A GHOZALI) Revue Algérienne - Mars 1969
- "L'économie algérienne depuis l'indépendance" Annuaire de l'Afrique du Nord- 1969- p.13

de l'emprise du capital étranger.

Sur cette base, sont posées les conditions d'une élévation durable de la production agricole et industrielle, ainsi que les conditions de mise en travail de l'ensemble de la population active disponible, au terme d'une échéance fixée à 1980.

La condition fondamentale de la restructuration économique recherchée est l'industrialisation. Or, ce thème, on l'a vu, a constitué la toile de fond du Plan de Constantine. Cependant, celui-ci ne concevait l'industrialisation que dans le cadre d'une "interdépendance" entre les économies algérienne et française. La conséquence en est l'extraversion de l'entière économie nationale, puisque les implantations industrielles (liées à l'exploitation des ressources naturelles : minerais de fer, hydrocarbures) devaient alimenter en priorité les marchés extérieurs.

Ainsi, l'industrialisation, telle qu'elle était conçue par les promoteurs du P. de C. se traduisait nécessairement par la reproduction d'une logique de fonctionnement extérieure à l'économie algérienne : elle reproduisait sa dépendance et sa domination par le capital français (I).

Le modèle algérien repose, au contraire, sur le principe de l'indépendance économique, exigeant la remise en cause de l'extraversion coloniale et plus largement la modification des relations économiques de l'Algérie avec le reste du monde :

"Une économie sous-développée ou une économie extravertie ne sont pas le produit du hasard. Elles sont le résultat de circonstances historiques, mais elles ont une logique cohérente, même si celle-ci leur est extérieure. Toute politique d'industrialisation implique une autre logique et une cohérence aussi rigoureuse. Elle est, en quelque sorte, substitution à un centre de décision externe d'un centre de décision national, indispensable pour la réalisation de cette cohérence interne" (II).

---

(I) Pour John D. ESSEKS, on peut parler de domination "lorsque des centres de décision extérieurs ont la capacité de commander le comportement des centres de décision économiques nationaux" in "L'Afrique de l'indépendance politique à l'indépendance économique. Maspéro" PUG (II) S.A. GHOZALI et G.D. DE BERNIS : "Les hydrocarbures et 1975. l'industrialisation de l'Algérie" Revue algérienne n° 1-1969- p.273

C'est cette orientation générale qui confère au modèle son originalité. Par rapport au P. de C., l'industrialisation acquiert, dans le discours économique algérien sur le développement, une définition plus rigoureuse ; elle ne se réduit plus à une "collection quelconque d'industries ou à un nombre déterminé d'entreprises industrielles quelles qu'elles soient" (I). Elle est pensée comme un long processus, par lequel seront entièrement transformées toutes les structures économiques et sociales.

L'extraversion héritée de la colonisation, ayant pour corollaire la désarticulation économique interne (II), le pendant essentiel de l'industrialisation préconisée est l'intégration économique, c'est-à-dire la construction d'un appareil productif orienté vers le marché intérieur ; il s'agit alors de réunir les conditions d'élargissement de ce marché intérieur par l'intensification des relations d'échange au sein même de l'économie nationale, de façon à garantir l'élévation progressive de la consommation productive effectivement couverte par la production nationale.

Aussi bien, l'aspect essentiel de la cohérence globale recherchée est l'adéquation, en termes réels et au niveau macro-économique, "entre la demande et l'offre globale, ce qui implique que chaque secteur de production trouve, en face de lui, un secteur de consommation prêt à en absorber le produit (III).

**S. II - Production de biens d'équipement et intégration économique -**

Cette orientation globale implique au moins deux choix fondamentaux de politique économique :

a)- le 1<sup>o</sup> choix concerne le fonds d'accumulation mobilisable : il s'agit d'affecter l'essentiel des ressources disponibles à l'investissement plutôt qu'à la consommation, et accepter par conséquent, au cours d'une première phase du développement économique, une cer-

---

(I)- S.A GHOZALI - G.D de BERNIS op cit- p.256

(II)- Mr A. KHELIF (op cit- p.30) note qu'à la veille de l'indépendance "les échanges entre l'agriculture et l'industrie sont trop faibles. L'industrie locale ne consomme que 25 % de la production agricole, tandis que la consommation des biens industriels par l'agriculture ne représente que 8 % de la production globale".

(III)- GHOZALI op cit- p.273

taine dose d'austérité du fait du retard que prendra la croissance de la consommation. Nous verrons cependant que, dans l'esprit du planificateur, ce choix ne signifie pas que le présent est sacrifié au profit de l'avenir, pour reprendre les termes du fameux dilemme de Mahalanobis.

Le taux d'investissement a progressé très rapidement entre 1967 et 1973, comme l'indique le tableau suivant :

	Plan triennal			Plan quadriennal			
	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Formation brute:							
:de capital fixe:	2,72	4,13	5,75	7,41	8,47	9,70	12,0
:Base 100 : 1967:100	:151	:211	:272	:311	:356	:441	
Produit intérieur brut.....	16,22	18,74	20,53	21,87	22,69	26,3	28
:Base 100 :1967 :100	:115	:126	:134	:139	:162	:172	
Rapport FBCF/PIB :(taux d'investis- sement).....	16,7%	22 %	28 %	33,8%	37,3%	36,8%	42,8%

unité : milliards de dinars courants

Source : Comptes nationaux d'Algérie-1967-1973 INPED-ALGER

Ce taux (parmi les plus élevés dans les pays du Tiers-Monde) est "relativement tout à fait considérable, car bien au-delà du volume annuel des revenus pétroliers". (I). De plus, la masse d'investissements directement productifs, pour la même période, dépasse 50 % de l'ensemble des programmes annuels de dépenses. L'accent est

(I)- G.D. DE BERNIS. OPCIT

Rappelons que dans les pays capitalistes développés, le taux d'investissement est de l'ordre de 20 %.

ainsi mis sur le rôle déterminant du taux d'investissement dans l'accumulation du capital, conformément aux conclusions auxquelles aboutissent des modèles de type FELDMAN-MAHALANOBIS.

b)- Le 2<sup>o</sup> choix fondamental a trait à la répartition sectorielle du fonds d'accumulation ainsi dégagé. Une simple lecture de la structure des investissements publics montre le rôle prépondérant accordé au secteur industriel, au détriment du secteur agricole et des autres secteurs dits sociaux (habitat, santé,...). Comme corollaire à ce choix, la priorité absolue est accordée au développement du secteur des biens de production (biens intermédiaires et biens d'équipement), au détriment du secteur des biens de consommation finale :

REPARTITION DES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS (I)  
(en %)

Secteurs industriels	1967-1969	1970-1973	1967-1973
Hydrocarbures.....	51 %	42,2 %	44,1 %
Secteur I (biens de production).....	32,8 %	39,4 %	37,9 %
Secteur II (biens de consommation).....	16,2 %	18,4 %	18 %
<b>TOTAL.....</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

(I)- Source : A. BENACHENHOU : "Forces sociales et Accumulation du capital". Annuaire de l'Afrique du Nord - CNRS- 1973 - p.329

Là encore apparaît la conformité de cette orientation avec le modèle de FELDMAN-MAHALANOBIS qui fait dépendre la croissance économique de la part des investissements annuels affectés au secteur I, produisant les biens de production.

Dans sa présentation du modèle de FELDMAN, Henri CHAMBRE écrit :

"Une économie fermée est incapable de produire des biens de production de manière à soutenir la croissance, d'investir en vue de la croissance, quelle que soit sa propension à épargner, si elle ne détient pas déjà un ensemble structuré d'industries lourdes (sidérurgie, métallurgie, énergie, construction de machines)" (I)

En d'autres termes, c'est la part de l'investissement total allouée au secteur I (ainsi que l'efficacité de l'investissement dans ce secteur) qui détermine le volume total d'investissement disponible et donc la croissance économique. On se souviendra que, dans ce cas, il est évident que plus on élève le volume d'investissement dans le secteur I, plus on réduit la part qui revient au secteur II.

Cette conception prend le contrepied de la thèse de l'industrialisation par substitution d'importation, adoptée par certains pays latino-américains, au lendemain de la grande crise économique mondiale (II). La thèse part de l'idée que les pays sous-développés, disposant de peu de capital et d'une main-d'oeuvre abondante, doivent d'abord construire des industries faiblement capitalistiques, c'est à dire des industries de biens de consommation, qui auront l'avantage de disposer, en plus de la main-d'oeuvre disponible, d'un marché déjà existant. L'implantation des industries de biens de consommation provoquera des effets de "boule de neige", et ainsi sera réglée la question du chômage qui caractérise ce type d'économies

---

(I)- Henri CHAMBRE : "Le modèle de FELDMAN" Economie appliquée - Archives de l'ISEA- T.3-1970-p.287

(II)- G.D. DE BERNIS : "Industries industrialisantes et politique d'intégration régionale". op cit. p. 430

Deux arguments majeurs sont avancés pour fonder le rejet de cette thèse :

- En raison de la désarticulation de l'économie sous-développée et de l'absence d'actions de restructuration du secteur traditionnel, "jamais une série d'investissements dans l'industrie des biens de consommation n'arrivera à résorber la population vivant actuellement dans le secteur traditionnel" (I). En fait, la stratégie préconisée "correspond à un modèle social bien déterminé, favorable aux populations à revenus élevés qui mobilisent le capital disponible dans la nation pour la satisfaction prioritaire de leurs besoins effectivement solvables"(II).

- Parce qu'il soumet les investissements à la loi du marché et non à la planification, le modèle d'import-substitution est incompatible avec le processus d'étatisation et d'élargissement du secteur public, seul moyen d'une maîtrise nationale du rythme de l'accumulation dans les économies sous-développées. L'initiative privée, réputée plus apte que l'Etat à saisir les occasions d'investissement, oriente ses capitaux vers les secteurs où la réalisation des profits ne nécessite pas de longs délais de maturation.

Ce point de vue est défendu notamment par F. PERROUX qui écrit : "Veut-on confier au seul capital privé le soin de corriger les inégalités régionales au sein d'une petite nation ou dans une région du monde ? On provoquera des polarisations et des concentrations là où l'argent obtient à bref délai le meilleur dividende" (III)

Au total, cette thèse s'opposerait à l'objectif d'intégration et donc d'indépendance économique : commencer le processus d'industrialisation par la mise en place d'industries de biens de consommation, conduirait à transférer hors de l'économie sous-développée les effets amonts nécessaires à l'industrialisation. C'est pourquoi,

---

(I)- G.D DE BERNIS : "Industries industrialisantes et politique d'intégration régionale". op cit. p. 430

(II)- idem p. 431

(III)- F. PERROUX : "L'Economie des jeunes nations". PUF-1962- p.12

DE BERNIS soutient que l'impulsion principale doit venir des biens de production pour aller vers les biens de consommation, ce qui revient à admettre, comme préalable à l'industrialisation, la construction du secteur de biens de production.

Section III - Le concept d'industries industrialisantes -

A ce point de la présentation de la conception de DE BERNIS (et du planificateur algérien), il est facile de relever que l'idée essentielle de la priorité à accorder au développement du secteur I était déjà inscrite dans les modèles de FELDMAN-MAHALANOBIS, ces modèles eux-mêmes ayant pour filiation théorique les schémas de la reproduction de K.MARX (Livre II du Capital) (I).

Cependant, une nouvelle sectorisation de l'économie nationale est introduite par DE BERNIS, les industries regroupées au sein du secteur I, produisant les biens de production, étant elles-mêmes hiérarchisées à partir des fonctions économiques qui leur sont attribuées. Le concept "d'industries industrialisantes" fournit précisément le critère de cette hiérarchisation.

Par "industries industrialisantes", DE BERNIS désigne "le groupe d'industries dont la fonction économique fondamentale est d'entraîner, dans son environnement localisé et daté, un noircissement systématique ou une modification structurelle de la matrice inter-industrielle et des transformations des fonctions de production, grâce à la mise à la disposition de l'entière économie d'ensembles nouveaux de machines, qui accroissent la productivité de l'un des facteurs ou la productivité globale" (II).

Cette conception s'est développée à partir des concepts de "pôles de développement" et "d'effets d'entraînement" de F.PERROUX. Cependant, DE BERNIS suggère que le concept "d'effet d'industrialisation" est théoriquement plus élaboré dans la mesure où il désigne un effet d'entraînement particulier, exercé par un nombre réduit d'industries. C'est ainsi qu'il écrit :

---

(I)- Avec cependant cette importante réserve que les modèles de Feldman et de Mahalanobis sont construits à l'aide de catégories et de relations de type keynésien (consommation, investissement,...)

(II)-G.D. DE BERNIS : industries industrialisantes et politique d'intégration régionale. op cit- p. 419.

"Aucune industrie ne peut se constituer sans exercer d'effets positifs ou négatifs sur son environnement... Mais, parmi les effets moteurs et les effets d'entraînement, nous en isolons un, très particulier, l'effet d'industrialisation. Il apparaît que si toutes les industries exercent des effets d'entraînement, elles n'exercent pas toutes, loin de là, cet effet d'industrialisation, car elles n'en ont pas toutes l'aptitude"(I).

Ce concept d'effet d'industrialisation permet d'établir une hiérarchie entre les différentes industries de l'économie nationale et d'identifier les branches prioritaires à retenir pour la construction du tissu industriel.

Or, pour le planificateur algérien, les effets d'industrialisation les plus puissants, peuvent être attendus de la valorisation des hydrocarbures et leur transformation pétrochimique d'une part, de la sidérurgie et la première transformation des métaux d'autre part. Hydrocarbures et sidérurgie sont alors dites industrialisantes car elles exercent :

a)- du côté de leurs ventes, un effet d'approvisionnement par la mise à la disposition d'autres industries d'ensembles nouveaux de machines.

b)- du côté de leurs achats, un effet de débouché par l'ouverture de marchés aux industries dont elles achètent l'output.

Ces industries constituent dès lors le noyau central (les industries de base) de la structure industrielle de l'Algérie, et les deux grands axes complémentaires de la politique industrielle algérienne.

Ce noyau central a la capacité de favoriser vers l'aval l'implantation d'industries satellites, dont la fonction est "d'assurer la diffusion des impulsions reçues du noyau, au reste de l'économie" (II).

---

(I)- G.D DE BERNIS : industries industrialisantes et politique d'intégration régionale op.cit. p.418

(II)- W. ANDREFF et A. HAYAB : "les priorités algériennes de la planification sont-elles vraiment industrialisantes" - Revue Tiers-Monde- Tome XIX- n° 76- oct.déc. 1978- p. 877.

Il s'agit des industries mécaniques, engrais et pesticides, et produits chimiques.

Trois remarques importantes doivent être faites à ce niveau :

1- Le secteur des hydrocarbures est perçu, par le planificateur, à la fois dans sa fonction financière (source de devises nécessaires au financement de l'industrialisation), dans sa fonction énergétique (source d'énergie indispensable aux autres industries), et enfin dans sa fonction industrielle (fournisseur de matières premières utilisées par d'autres industries). C'est cette dernière fonction qui lui confère son caractère de secteur industrialisant.

2- Il est clair que les ressources naturelles, dont l'Algérie dispose (minerais de fer, ressources énergétiques), ne peuvent constituer le point de départ de l'industrialisation, que si l'Etat a la pleine maîtrise de leur utilisation. F. YACHIR écrit, à ce sujet, (I) :

"L'idée de valorisation des ressources naturelles est l'expression de la revendication de la souveraineté économique. Il s'agit, dans la doctrine, de mettre fin à l'exploitation étrangère de ces ressources, pour en faire l'instrument d'un développement autonome et orienté vers la satisfaction des besoins des masses. La nationalisation des intérêts étrangers, dans la production minière et énergétique, est l'acte historique par lequel l'Etat national affirme sa volonté d'assurer la maîtrise de la logique d'utilisation des ressources naturelles du pays".

3- Les effets d'industrialisation ne se manifestent nullement, selon les promoteurs du modèle, de façon mécanique, car "la réalité économique n'est pas d'ordre mécanique". Autrement dit, l'acier, l'amoniac, l'éthylène ne pourront exercer les effets attendus sur le tissu industriel que si le planificateur intervient constamment aux différentes étapes de leur utilisation.

---

(I)-F. YACHIR : "Cohérence et contradictions du modèle de développement industriel en Algérie"- document ronéoté- Séminaire CREA- Oran - 22/24 mai 1979

Car, écrit DE BERNIS :

"En pays sous-développé ou semi-industrialisé, la désarticulation est telle que nous ne pouvons attendre aucune propagation spontanée, la planification étant précisément, en un sens, l'organisation du milieu de propagation" (I).

Dès lors que ces conditions sont remplies, le sentier de développement optimal est censé traverser deux étapes successives :

- la première phase correspondrait à la mise en place des industries industrialisantes, ce qui renvoie à la croissance du secteur de la production de matières premières et énergétiques d'une part, à la croissance du secteur des biens intermédiaires (acier, ciment, polymères,...) d'autre part. Ce sont, au cours de cette première phase, "les secteurs d'accumulation principaux, l'objectif étant de maximiser le surplus dans ces deux secteurs, en même temps que l'investissement de ce surplus" (II).

- la deuxième phase ou phase "d'amorce du décollage économique véritable" est celle au cours de laquelle doit se réaliser l'intégration du système productif. Elle correspond à la fois au développement du secteur de biens d'équipement, du secteur des biens de consommation industriels (biens-salaires industriels) et à l'amorce du processus de modernisation de l'agriculture (accroissement des biens-salaires agricoles).

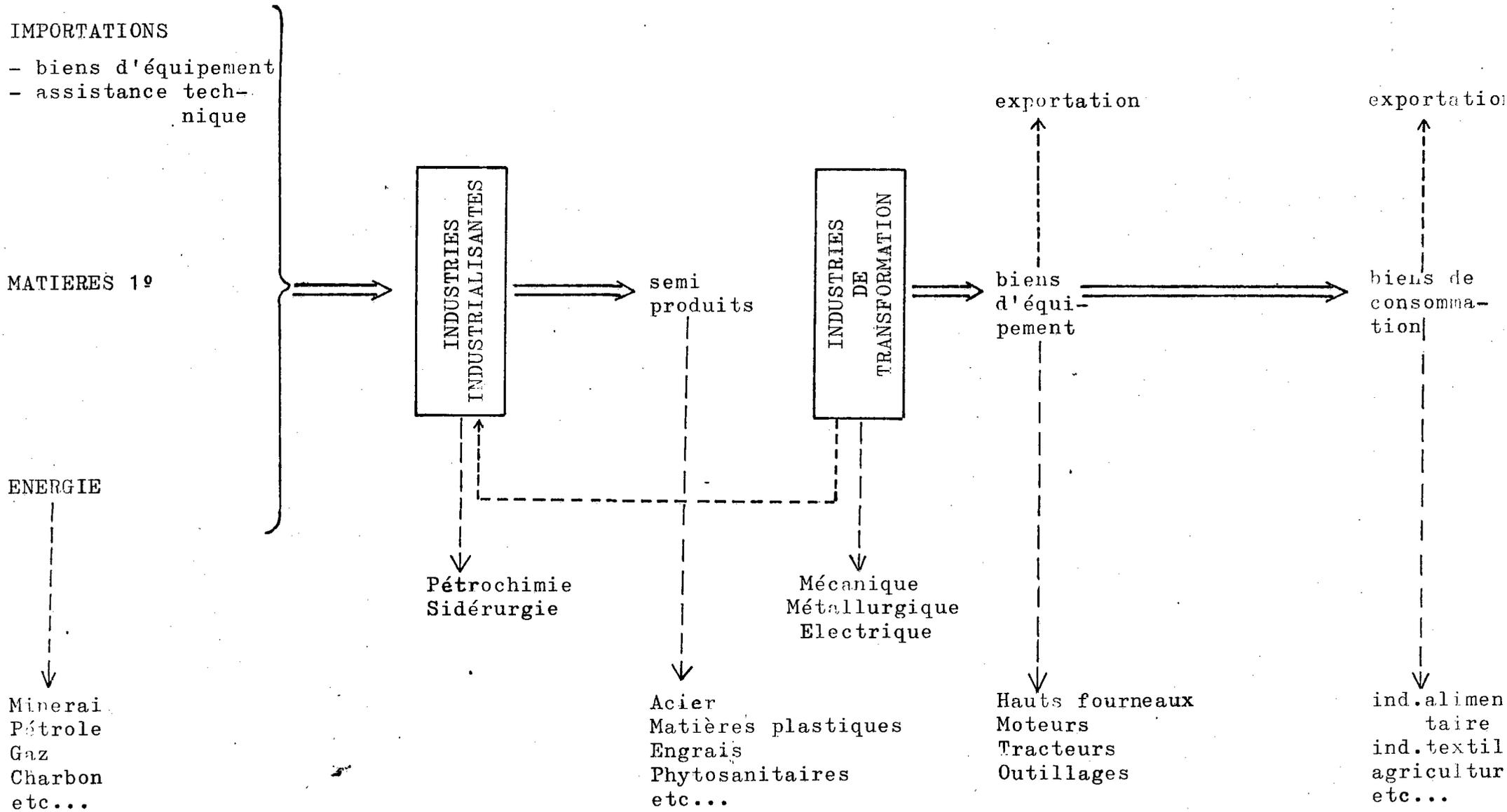
Les deux phases peuvent être représentées selon le schéma de la page suivante.

---

(I)- G.D. DE BERNIS- op cit- p.465

(II)- F. YACHIR- op cit- p. 6

SCHEMA D'INDUSTRIALISATION



Chap. II- LA LIAISON DYNAMIQUE AGRICULTURE-INDUSTRIE :

L'exposé des grandes lignes du modèle d'industrialisation retenu, pose au plan analytique la question fondamentale de sa cohérence, au niveau macro-économique. Celle-ci doit se manifester dans la coordination de l'ensemble des décisions de politique économique du planificateur.

S'agissant de l'économie algérienne (en tant qu'économie sous-développée), un des aspects essentiels de la cohérence du modèle d'industrialisation concerne l'articulation entre le développement industriel et le développement agricole, en raison de l'importance relative de la population vivant de l'agriculture et de l'étendue du marché que l'agriculture peut représenter pour les biens industriels. C'est dire que la réalisation des objectifs économiques globaux dépend très largement de la nature des articulations agriculture-industrie, projetées par le planificateur.

Le problème, ici posé, peut être formulé de la manière suivante : l'objectif central de la planification est de réunir, au niveau national, les conditions d'une croissance économique harmonieuse et équilibrée. Celle-ci est recherchée à travers la réalisation d'une intégration progressive entre les divers secteurs et branches d'activité économique, et notamment entre les activités industrielles et agricoles (I).

Or, le processus d'industrialisation a très largement défavorisé le secteur produisant les biens de consommation, notamment l'agriculture. Ce processus s'est réalisé sur la base d'un très fort déséquilibre dans la structure des investissements productifs, déséquilibre qui est à l'origine du retard pris par l'agriculture.

---

(I)- La recherche de l'équilibre entre le développement industriel et le développement agricole, entre la ville et la campagne, n'est que le reflet, au niveau de la base économique, d'un objectif beaucoup plus large que la doctrine algérienne désigne par la notion d'Unité nationale algérienne.

Le tableau suivant donne la mesure du déséquilibre, pour la période 1967-1973 :

REPARTITION SECTORIELLE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

(réalisations) - en millions de dinars -

	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	TOTAL
Total des invest. pub.	1693	3174	4257	6218	7375	9253	12000	43970
Invest. agri coles.....	314	618	674	873	965	1125	2028	6594
Ratio 2/1 (en %)	18,5	19,5	15,8	14	13	12,1	16,9	15
Invest. indust....	798	1755	2200	3430	3965	4692	5565	22405
Ratio 3/1 (en %)	47,1	55,3	51,7	55,2	53,8	50,7	46,4	51

( Source : Rapport général du premier plan quadriennal, p. 84, et Maghreb-Machrek, n° 65, octobre 1974, p. 25)

Ceci a autorisé P. JACQUEMOT et M. RAFFINOT à écrire :  
 "l'industrie (y compris les hydrocarbures) s'est vue confier près de la moitié du fonds d'accumulation public d'accumulation. L'agriculture, en revanche, n'a bénéficié que d'une contribution de 15 % sur la période. Ce dernier taux est très faible, lorsque l'on sait que 60 % de la population algérienne est rattachée au monde rural et que l'amélioration de son niveau et de son mode de vie passe par le lancement d'un vaste programme de rénovation des campagnes"(I).

(I)- P. JACQUEMOT et M. RAFFINOT - op cit - p. 167

Cette citation suggère qu'entre le développement industriel et le développement agricole un fossé s'est creusé, faisant de l'agriculture un secteur "dominé" par l'industrie.

Un telle conception est rejetée systématiquement par la doctrine algérienne, et le professeur DE BERNIS écrit à ce propos :

" On ne voit pas comment il est possible de parler de la volonté de faire de l'agriculture un secteur "dominé" par l'industrie, alors qu'au contraire les premières implantations industrielles de l'ensemble chimie, comme de l'ensemble sidérurgie-mécanique-métallurgie ont été choisies en fonction des besoins de l'agriculture, et qu'il est affirmé partout que l'élévation du niveau de vie des masses rurales est la condition de l'expansion même de l'industrie. De même, on ne voit pas comment on peut encore affirmer que les choix industriels de l'Algérie s'opposent dans leur principe même à une politique fondée sur le développement de son agriculture. Toute la politique algérienne a consisté précisément à ne pas opposer de façon simpliste le développement par l'agriculture au développement par l'industrie, mais de les appuyer mutuellement l'un sur l'autre" (I)

Cet appui mutuel se manifeste par le fait que l'industrie doit contribuer à la modernisation de l'agriculture, mais doit en retour trouver, auprès de l'agriculture, des débouchés importants pour sa production. C'est là le sens du dynamisme des relations agriculture-industrie.

Aussi bien, le refus d'opposer agriculture et industrie caractérise la doctrine algérienne, en matière de développement économique. Plus précisément, cette doctrine refuse de penser les deux secteurs comme "deux systèmes alternatifs d'activité" ; ils représentent, au contraire, des étapes successives d'évolution du travail de l'humanité, l'industrie n'étant qu'un moyen que s'est donné le travail de l'homme, pour améliorer sa productivité et mieux maîtriser la nature (II)

---

(I)- G.D. DE BERNIS : préface à l'ouvrage de H. MAZRI : "Les hydrocarbures dans l'économie algérienne" - SNED - 1975 - p. 11-12

(II)- cf. DE BERNIS : Cours de fluctuations et croissance - polycopié- 1969 - Alger - p. 100

C'est pourquoi la thèse des industries industrialisantes s'appuie sur l'idée qu'il n'existe aucune opposition entre la politique industrielle et la politique de développement agricole, ces deux politiques étant indissociables. En d'autres termes, l'industrialisation ne peut être circonscrite au seul secteur industriel, et ne peut être considérée comme une fin en soi. Elle est conçue comme la seule voie efficace, pouvant assurer le développement économique défini comme l'accroissement du niveau de vie des masses, et en priorité celui des plus déshérités, c'est à dire les populations rurales.

L'accroissement du niveau de vie des agriculteurs, dans une économie marchande, passe par l'accroissement de leur revenu en termes de pouvoir d'achat. Certes, le réaménagement des circuits de commercialisation, s'il réduit les prélèvements sur les paysans, peut améliorer ce revenu. Mais, fondamentalement, celui-ci est lié à l'accroissement de la productivité de travail agricole. Les industries industrialisantes sont précisément celles qui ont la capacité de mettre à la disposition de l'agriculture, les biens intermédiaires et les biens d'équipement nécessaires à l'accroissement de la productivité du travail agricole.

Ce sont donc "les nécessités de l'élévation du niveau de vie des masses, et en particulier des masses rurales, qui ont conduit à la construction prioritaire de ces grands centres industriels, dont l'Algérie se dote, soit à l'Ouest avec Arzew, soit à l'Est avec Annaba et Skikda" (I).

#### Section I- L'industrialisation de l'agriculture

Résumons : Les industries retenues dans le développement algérien comme prioritaires sont dites industrialisantes, non seulement parce qu'elles permettent la construction d'un tissu industriel cohérent, mais aussi et surtout parce qu'elles ont la capacité de réduire une des désarticulations fondamentales de l'économie

---

(I)- DE BERNIS : préface à MAZRI -op cit- p.8

- 100 -

sous-développée, celle qui isole l'agriculture et l'industrie (I).

Par là même, elles ont pour effet de provoquer un dynamisme interne favorable à l'élévation du niveau de vie des masses.

S'agissant de l'articulation agriculture-industrie, F.LIST soutenait, dès 1841, la thèse selon laquelle aucune agriculture ne peut se moderniser sans entrer dans un système de relations étroites avec l'industrie et sans se laisser transformer, techniquement et sociologiquement, par l'industrie. La modernisation de l'agriculture et son industrialisation sont donc synonymes pour cet auteur (II).

Cette thèse, reprise intégralement par le planificateur algérien, véhicule un postulat implicite : l'affirmation qu'aucun processus de transformation, en progrès dans l'agriculture, ne peut démarrer à partir d'une évolution interne à l'agriculture. Autrement dit, toute modification profonde des conditions économiques et sociales dans l'agriculture ne peut être que le résultat d'une dynamique externe au secteur agricole ; La Révolution industrielle précéderait toujours la Révolution agricole (III).

D'autre part, le planificateur algérien reconnaît aux industries industrialisantes l'aptitude à mettre à la disposition de l'agriculture, les biens capitaux (biens intermédiaires et biens d'équipement) nécessaires à la modernisation de ce secteur : les industries industrialisantes sont le foyer de diffusion du progrès technique (ou "progrès en outillages").

---

(I)- Cf. S.A. GHOZALI et G.D. DE BERNIS -op cit - p.100

(II)- F.LIST : "Système national d'économie politique" - 1841 -

(III)- Ce point sera discuté au chapitre suivant. Notons, dès à présent que P.BAIROCH démontre, au contraire, que le facteur déterminant de l'amorce de la "Révolution industrielle", en Grande-Bretagne, dans la 2<sup>e</sup> moitié du 18<sup>e</sup> s a été précisément l'accroissement de la productivité du travail agricole, que les 20-50 ans, précédant la période du développement industriel, ont été marqués par des progrès dans l'agriculture. Et cet auteur élargit sa proposition en concluant : "Si on examine la chronologie du développement des divers secteurs, dans la plupart des pays ayant amorcé leur industrialisation au 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup>s, un fait d'ensemble se dégage très nettement : les progrès de l'industrie ont toujours été précédé d'un développement de l'agriculture" (P.BAIROCH : Révolution industrielle et sous-développement" PARIS SEDES-1963-p.76.

Enfin, le progrès technique ne peut se propager dans n'importe quel type de structures agraires. Un réaménagement de ces dernières s'impose comme préalable à la pénétration du progrès technique dans l'agriculture. C'est dans cette optique qu'intervient la nécessité d'une Réforme agraire (ou "progrès en organisation") dans le modèle algérien de développement.

& 1- Le progrès en organisation :

a)- Par cette expression, G.D. DE BERNIS entend une remodelation des structures économiques et sociales, comme préalable à toute introduction de techniques nouvelles dans l'agriculture. Car écrit-il :

"Le latifundium, aussi bien que l'exploitation microfundiaire, une organisation tribale dégradée fondée sur le respect rituel des Anciens, aussi bien que les contrats trop précaires de location des sols, etc, constituent autant de structures dans lesquelles le progrès technique ne peut pénétrer. Il en est ainsi, soit parce qu'aucune incitation ne peut exister à sa réalisation, voire parce que des freins juridiques ou sociologiques s'y opposeraient, soit parce que ces structures sont beaucoup plus orientées vers le respect des traditions-et tout geste technique dans une civilisation rurale traditionnelle est revêtu de signification rituelle-que vers le changement"(I).

Il apparaît bien, à la lecture de cette citation, que les structures en cause-qu'il s'agit de remodeler-sont celles qui caractérisent toute civilisation rurale traditionnelle. Cette mise en cause du traditionalisme (que l'on oppose au modernisme), comme frein à la pénétration du progrès technique, s'applique notamment à l'agriculture algérienne, à propos de laquelle DE BERNIS écrit que "rien ne se fera de valable et de durable, si les structures sociales de la production demeurent ce qu'elles sont"(II).

---

(I)- G.D. DE BERNIS : Industries industrialisantes et contenu...  
op cit- p. 440

(II)- Idem- p. 441

b)- La réforme agraire préconisée (ou progrès en organisation) n'est pas comprise simplement comme un partage des terres. Elle vise, avant tout, l'introduction d'une nouvelle organisation de la production basée sur le travail en commun, la coopérative agricole étant alors le cadre institutionnel de cette nouvelle organisation (I). D'autre part, l'accent est mis sur la transformation des mentalités et des comportements au moyen de la scolarisation, l'alphabétisation des adultes, l'amélioration de la santé, l'animation rurale.

c)- Ces réaménagements de structures visent fondamentalement à rendre possible le progrès en outillage. Mais ils réalisent, par eux-mêmes, un accroissement de la productivité du travail et de la production, ainsi qu'une élévation des emplois productifs. En d'autres termes, un surplus agricole peut être généré grâce à la Réforme agraire, avant même que ne se manifestent les effets d'industrialisation dûs à l'implantation des industries motrices.

Cette thèse est cruciale dans le modèle de développement que nous exposons : en prenant en considération l'existence du secteur traditionnel et le rôle que peuvent jouer les progrès en organisation dans ce secteur, DE BERNIS entend dépasser le fameux dilemme de FELDMAN-MAHALANOBIS, dont il est dit qu'il est en réalité une contradiction : "Comment opter pour l'avenir devant une population qui n'est ni nourrie ni soignée, si cette option est sacrifice du présent, d'autant plus qu'il faut faire preuve de peu de réalisme pour envisager de construire un avenir productif dans de telles conditions ? Mais, à l'inverse, comment opter pour un taux légèrement plus rapide de la croissance des consommations, si, pour rendre moins insupportable la situation de la première décennie, il faut sacrifier l'avenir" ? (II).

---

(I)- Il faut noter ici que le statut-théorique-de ces coopératives de production n'est nulle part précisé chez le professeur DE BERNIS, qui écrit simplement que "ce statut doit être nécessairement adapté aux conditions propres à chaque pays et aux traditions de chaque peuple" (op cit- p. 441)

(II)- DE BERNIS -idem- p.460

Envisageant donc la question de la transformation des structures à l'intérieur de l'agriculture traditionnelle, DE BERNIS soutient l'idée que les progrès en organisation peuvent contribuer, dans l'immédiat, à l'accroissement de la consommation disponible, "sous réserve de la politique de maximisation de la part mobilisée du surplus" (p. 461). L'avenir peut être construit sans sacrifice du présent.

& 2- Les progrès en outillage :

Les progrès en organisation, on l'a vu, ont pour finalité de briser l'archaïsme du secteur traditionnel en tant que facteur limitatif du progrès technique. Ces progrès en organisation rendent, par eux-mêmes, possible l'accroissement de la productivité du travail agricole, et donc l'accroissement du surplus agricole. Cependant, productivité du travail et surplus dans l'agriculture seront nécessairement limités tant que le relais n'est pas pris par le "progrès en outillage", c'est à dire tant que le progrès technique n'a pas pénétré l'agriculture traditionnelle. Un deuxième facteur limitatif réside donc dans la non-disponibilité des éléments nécessaires à l'industrialisation de l'agriculture; éléments dont l'importation, à des coûts prohibitifs, réduit fortement leur généralisation à l'ensemble du secteur agricole.

Par progrès en outillage, DE BERNIS désigne "la possibilité de disposer de biens intermédiaires (des semences sélectionnées aux machines complexes, en passant par les équipements nécessaires à l'irrigation, au drainage, à la conservation des eaux et des sols, aussi bien que pour les engrais et l'ensemble des fongicides, pesticides, etc...) nécessaires à un changement des techniques de production"(I).

---

(I)- G.D. DE BERNIS - Préface à H. MAZRI -op cit- p.7

Il s'agit ici d'un aspect particulier de l'articulation agriculture-industrie dans le développement économique algérien, cette articulation s'exprimant en termes de contribution des hydrocarbures d'une part, du complexe sidérurgie-mécanique d'autre part, à la modernisation de l'agriculture (I).

1- La chimisation de l'agriculture :

Pétrole brut et gaz naturel constituent les richesses naturelles principales de l'Algérie. Leur mise en valeur peut, si elle est orientée dans le sens des besoins de l'agriculture, aider considérablement à la modernisation de ce secteur, à condition que les produits dérivés des hydrocarbures soient rendus disponibles à des prix non prohibitifs. Sous cette réserve, les dérivés des hydrocarbures peuvent avoir un impact (direct ou indirect) sur la productivité du travail agricole.

a)- Mentionnant tout d'abord que les hydrocarbures peuvent fournir à une agriculture en voie de mécanisation les bases énergétiques indispensables à l'alimentation des tracteurs et autres engins mécaniques, au fonctionnement des stations de pompage ou des pompes individuelles pour la récupération de l'eau, etc...

Ils peuvent également contribuer efficacement à la lutte contre l'érosion. En effet, celle-ci est le résultat de la déforestation systématique due à la transformation, par les masses paysannes expropriées et refoulées vers les zones de montagne, des surfaces boisées en surfaces de culture vivrière, et à l'utilisation du charbon de bois comme source principale d'énergie domestique. La mise à la disposition des populations rurales, dans leur vie domestique (diffusion du gaz butane dans les foyers) comme dans leurs multiples activités artisanales

---

(I)- L'industrie des hydrocarbures, ainsi que le complexe sidérurgie-mécanique, correspondent à des activités industrielles très diversifiées. Bien évidemment, nous ne retiendrons ici que les outputs industriels destinés à être intégrés dans le procès de travail agricole, il s'agit des biens intermédiaires dérivés des hydrocarbures d'une part (engrais, produits phytosanitaires, matières plastiques), et du matériel agricole d'autre part. Ce sont des produits dont les usages sont spécifiquement agricoles.

(poterie, etc...) de sources d'énergie dérivées du pétrole et du gaz peut freiner, dans une large mesure, le processus de déforestation et donc constituer un facteur de lutte contre l'érosion.

b)- Mais plus fondamentalement, l'utilisation des hydrocarbures, pour le développement agricole, prend tout son sens avec l'implantation du secteur pétrochimique, fournisseur de biens intermédiaires produits à partir des ressources énergétiques : le développement de la chimie minérale (soufre et dérivés, électrochimie) et de la chimie organique aura pour fonction essentielle de fournir les engrais, les produits phytosanitaires et les matières plastiques, sans lesquels aucune amélioration des techniques de production dans l'agriculture n'est possible ; ces produits contribuent, en effet, à l'enrichissement du tapis végétal, en y renouvelant les éléments nutritifs tels que humus, azote, etc... Il s'agit alors d'assurer une production de ces biens en quantité suffisante et leur généralisation à l'ensemble de l'agriculture (I).

- Le gaz naturel peut fournir les engrais azotés (amoniaux et nitriques) nécessaires au maintien, voire même à l'accroissement des capacités productives de la terre, rendant ainsi possible l'accroissement des rendements à l'hectare. Le complexe industriel d'Arzew doit satisfaire à terme l'essentiel des besoins de l'agriculture en engrais azotés.

- Conjointement à l'utilisation des engrais, l'amélioration des rendements à l'hectare est encore possible, si les agriculteurs disposent de moyens efficaces de lutte contre le risque de destruction des récoltes due aux insectes et nuisibles (II). L'Algérie peut alors envisager la mise en place d'unités industrielles produisant, à partir des hydrocarbures, les produits

---

(I)- Notons que la faiblesse des rendements à l'hectare dans le secteur traditionnel est expliquée en partie par l'absence ou la faiblesse de l'utilisation de ces biens intermédiaires. La notion de "techniques de production archaïques" rend compte de cette situation.

(II)- Les récoltes annuelles de fruits et légumes ainsi perdues sont estimées à 10-15 % en moyenne.

phytosanitaires et accroître ainsi la capacité des agriculteurs à se prémunir contre ces destructions.

- Enfin, la chimie de synthèse, dérivée également des hydrocarbures, peut fournir les matières plastiques qui, même si les techniques optimales de leur utilisation ne sont pas encore connues, contribuent fortement à la modernisation de l'agriculture, leurs différents emplois pouvant être envisagés dans les domaines suivants : emballage des engrais, conditionnement des produits agricoles (cageots pour les fruits et légumes, produits laitiers), équipement des périmètres irrigués (les tuyaux en matière plastique pour l'aspersion, pour le drainage, etc... ont l'avantage de limiter les pertes en eaux par évaporation ou par infiltration.

## 2- La mécanisation de l'agriculture :

Il est cependant clair que les dérivés des hydrocarbures ne peuvent être utilisés isolement dans le procès de travail agricole. Leur intégration ne se conçoit qu'en liaison avec les outillages nécessaires à leur mise en oeuvre. Cela signifie que les effets attendus de la chimisation de l'agriculture ne se manifesteront que si, simultanément, les agriculteurs disposent des équipements appropriés, également d'origine industrielle, et fournis par le complexe sidérurgie-mécanique ; il s'agit de l'ensemble des outillages, vannes, moteurs, pompes à eau..., dont l'agriculture a besoin pour se moderniser.

Chimisation et mécanisation sont ainsi deux éléments complémentaires dans le processus d'industrialisation de l'agriculture, l'une et l'autre ayant également pour fonction le changement de la base technique de la production agricole (I).

---

(I)- Ce point pose, pour le planificateur, des problèmes d'ajustement des délais : il faut non seulement ajuster le moment de la production des premiers dérivés des hydrocarbures et le moment de leur transformation en engrais, phytosanitaires et matières plastiques, mais également rendre simultanément disponible les produits et les outillages nécessaires à leur valorisation, en réaménageant les circuits de commercialisation, les circuits de crédit, ... Il y a nécessité de planifier avec vigueur la liaison agriculture-industrie.

Section II- Surplus minier et surplus agricole (I) :

Les relations agriculture-industrie peuvent être également saisies en termes de surplus économique dégagé pour soutenir l'accumulation du capital, le surplus étant alors défini comme "l'excès de la production sur la consommation nécessaire au simple renouvellement des conditions de production" (II). Il s'agit alors d'explicitier une proposition centrale de la thèse des industries industrialisantes, en vertu de laquelle l'utilisation maximale des ressources minières a pour fonction d'accroître le surplus dégagé dans l'agriculture et d'assurer ainsi le financement, à long terme, de l'ensemble des investissements projetés par le planificateur.

L'importance de l'effort d'investissement, que nécessite la poursuite de l'objectif de développement économique par l'industrialisation, pose la question des sources de financement de cet investissement. Dans cette optique, il est impératif de concevoir une politique indépendante de financement, c'est à dire la construction d'une structure de financement, telle que l'essentiel du surplus mobilisé ait une origine interne à l'économie nationale :

"Le corollaire d'une politique d'industrialisation cohérente, c'est à dire orientée vers le marché intérieur, est le recours essentiel à l'effort interne pour son financement" (III).

---

(I)- Le surplus minier peut s'identifier à la rente minière que procure à l'Algérie l'exportation des produits du sous-sol : minerais de fer, pétrole, gaz... Dans la mesure où, d'une part, notre objet d'analyse est circonscrit à l'articulation entre les industries industrialisantes et l'agriculture, et où d'autre part, le surplus pétrolier constitue la source principale de devises procurées à l'Algérie au cours de la période étudiée, nous nous limiterons ici à l'articulation entre le surplus pétrolier et le surplus agricole.

(II)- DE BERNIS -préface à H. MAZRI - p.8

(III)- DE BERNIS et GHOZALI -op cit- p.287

## § 1 - Le financement par le surplus minier -

L'existence de richesses pétrolières doit, en principe, éviter à l'Algérie deux types de contraintes rencontrées par les pays non producteurs, construisant leur industrialisation : d'une part, la valorisation des hydrocarbures et les recettes en devises, qui en découlent, sont de nature à réduire le recours systématique aux emprunts extérieurs, et donc la dépendance vis-à-vis du système financier international ; d'autre part, l'agriculture n'est pas le seul lieu de formation du surplus, ce qui devrait éviter une pression trop forte sur la paysannerie (par la fiscalité, le système des prix, les circuits de commercialisation), afin de financer les investissements industriels.

On sait que toute la première phase de développement économique (celle relative à la mise en place des industries industrialisantes) est basée sur la maximation du surplus minier, en termes réels (production de biens de production), mais aussi en termes financiers : la valorisation des hydrocarbures, au cours de cette phase, doit permettre la maximation des ressources financières et leur investissement prioritaire dans les industries pétrochimiques et sidérurgiques.

Or, les hydrocarbures sont écoulés pour l'essentiel sur le marché capitaliste mondial. De ce fait, leur valorisation est soumise au jeu de la loi de la valeur à l'échelle internationale, et échappe donc au contrôle du pouvoir national. L'Algérie ne peut objectivement, au cours de cette phase, maîtriser les conditions de valorisation de son surplus minier et partant le rythme de l'accumulation du capital. C'est la première contrainte que pose l'exploitation des hydrocarbures au développement économique algérien.

Une deuxième contrainte réside dans le caractère non renouvelable des ressources énergétiques : parce qu'elles sont épuisables, celles-ci ne peuvent constituer une source durable de financement de l'accumulation.

- 107 -

Enfin, la valorisation des hydrocarbures, sur le marché mondial, n'est actuellement possible que parce que les économies capitalistes développées sont grosses consommatrices d'hydrocarbures, comme source d'énergie et comme matière première. On peut penser que "la valeur stratégique des hydrocarbures, sur le marché mondial, peut diminuer si d'autres sources d'énergie de substitution (énergie solaire, nucléaire et schistes bitumineux) sont produites à un coût moindre" (I).

**§ 2 - Le surplus agricole comme source de financement à L.T.**

Les responsables de la politique économique ont eu conscience de ne pouvoir échapper dans l'immédiat à ces contraintes fondamentales. Mais, dans leur optique, la stratégie de développement, la plus réaliste, consiste précisément à s'adapter à ces différentes contraintes dans un premier temps, puis à formuler progressivement les moyens de leur dépassement. Ces moyens résident dans l'utilisation de la dynamique interne liée à l'articulation agriculture-industrie, dynamique interne qui doit, au fur et à mesure, se substituer à la dynamique externe caractéristique de la première étape de développement. En d'autres termes, au cours de la deuxième phase de développement économique, celle du décollage véritable - l'utilisation au maximum des hydrocarbures au service de l'agriculture permet l'accroissement du surplus agricole, défini comme "la différence entre la production agricole et la consommation des agriculteurs, nécessaire au maintien en l'état de leur capacité de travail" - (II). Ainsi, les conditions seront réunies pour que le surplus agricole prenne le relais du surplus minier, en tant que source principale de financement de l'industrialisation.

C'est dans ce cadre qu'interviennent, dans la thèse des industries industrialisantes, les interférences essentielles entre surplus minier et surplus agricole. Leur analyse montre l'impact du surplus minier au double niveau de la maximisation et de la mobilisation du surplus agricole.

---

(I)- F. ALLOUAT : "L'intégration agro-industrielle dans le modèle des industries industrialisantes"- Mémoire de D.E.S. Alger-1978-p. 51

(II)- DE BERNIS-GHOZALI- op cit - p. 284

1- La transformation locale du surplus minier fournit à l'agriculture -initialement rénovée dans ses structures- les moyens de sa modernisation, condition essentielle de l'élévation de la productivité du travail et donc de la maximation du surplus agricole. L'existence d'un important surplus minier, pour financer l'accumulation industrielle, doit en principe permettre la conservation du surplus agricole au sein même du secteur agricole. Ainsi, la doctrine algérienne, en matière de développement économique, exclut le recours aux mécanismes de transfert de valeurs de l'agriculture vers le secteur industriel, en vue de financer l'accumulation du capital (I).

2- Une fois assuré l'accroissement du surplus agricole à son niveau maximal, se pose la question de sa mobilisation ; ce point renvoie à la détermination du système des prix relatifs, qui exprime en fait le choix, par le planificateur, du lieu de mobilisation du surplus économique.

La nécessité de construire une "structure industrielle cohérente" oblige à l'écoulement d'une partie de la production pétrolière et gazière sur le marché national. Mais à quel prix ? Choisir de fixer le prix des hydrocarbures écoulés sur le marché national, au même niveau que celui déterminé sur le marché mondial, revient à pénaliser non seulement les industries locales grosses consommatrices d'énergie, mais aussi toutes les activités économiques situées plus bas dans le processus de production (II)

S'agissant de l'agriculture, la répercussion du prix des hydrocarbures, sur les coûts de production des biens intermédiaires et des équipements livrés au secteur, sera telle qu'elle tendra à contrarier la maximation du surplus agricole et à situer sa

---

(I)- Nous faisons ici allusion au rôle **joué** par l'agriculture dans le développement économique en Europe Occidentale, lors de la Révolution industrielle, et en URSS dans les années 1920-1930.

(II)- La pénalisation tient au fait que les industries algériennes, nouvellement créées, se situent à un niveau de productivité inférieur à celui des industries des pays développés.

100 -

mobilisation en dehors de ce secteur ; ceci est évidemment contraire à la stratégie exprimée dans la doctrine sur le développement économique.

Dès lors, l'Algérie doit fixer le prix local des hydrocarbures à des niveaux inférieurs à ceux pratiqués pour l'exportation, mettant ainsi les industries en aval des hydrocarbures dans des conditions économiques favorables : une telle politique des prix permet d'une part aux industries de transformation de maintenir leur compétitivité sur le marché mondial, d'autre part accroît le surplus agricole mobilisé.

"Un prix inférieur des hydrocarbures sur le marché mondial présente ainsi l'avantage... de permettre aux industries de transformation, récemment installées, de livrer leurs inputs à l'agriculture (et aux autres industries) à un prix de revient favorable, compte-tenu du niveau actuel des revenus des paysans, ce qui permet d'élever leur productivité et partant d'accroître le surplus agricole" (I).

Le surplus, ainsi mobilisé dans l'agriculture, peut recevoir deux types d'utilisation :

- une partie de ce surplus peut être utilisée à accroître le niveau de consommation des agriculteurs d'une part, à élever les consommations collectives de santé, d'habitat, d'éducation et de loisirs d'autre part. De telles améliorations du niveau de vie ont un impact positif évident sur la capacité de travail des agriculteurs ;

- une autre partie de ce surplus peut servir à élever le niveau des consommations intermédiaires de l'agriculture. Cette forme -productive- d'utilisation du surplus traduit une relation fondamentale entre l'industrie et l'agriculture : assurant un débouché -interne- important aux industries mécanique et pétrochimique, l'agriculture favorise leur croissance et contribue à l'élargissement du marché intérieur.

---

(I)- F. ALLOUAT -op cit- p.54

Enfin, la thèse des industries industrialisantes prévoit, qu'à long terme, c'est le surplus agricole qui doit faire face au financement de l'ensemble de l'économie nationale, soit directement au moyen d'une politique fiscale organisant le prélèvement du surplus agricole, soit indirectement au moyen d'une politique des prix, lorsque les paysans ou la coopérative achètent les équipements industriels.

On voit ainsi que, dans le long terme comme dans le court terme, la politique de développement rural devient une condition absolue pour le succès de la politique industrielle elle-même.

---

### Chap. III- INDUSTRIALISATION ET DUALISME AGRAIRE

La politique d'industrialisation accélérée, poursuivie en Algérie sur la base du modèle théorique, dont nous venons de retracer les grandes lignes, fait -depuis quelques années- l'objet de nombreuses critiques.

Les analyses, concernant l'évaluation du processus d'industrialisation, admettent toutes que les principaux résultats attendus n'ont pas été atteints, et expriment, chacune à sa manière, la situation de crise que traverse actuellement l'industrialisation algérienne. On peut lire, par exemple, dans un récent document de synthèse du Ministère de la planification :

"Les investissements massifs, le recours excessif à l'extérieur n'entraînerent pas pourtant les accroissements physiques du stock de capital escomptés. En d'autres termes, les taux physiques de réalisation des investissements furent décevants" (I).

CH. PALLOIX écrit pour sa part :

"La question est que la formation brute de capital fixe dans l'industrie d'amont d'une part, n'a pas eu l'effet d'aval et sur l'agriculture et sur le développement des moyens de consommation, et d'autre part, n'a pas engendré un surproduit croissant de manière significative en valeur, quand on défalque la contribution du secteur des hydrocarbures" (II).

La faiblesse du développement du secteur des biens d'équipement a empêché la formation d'une "structure industrielle cohérente" et a ainsi compromis la réalisation des articulations agriculture-industrie, projetées par le planificateur : ni le surplus industriel "interné", ni le surplus agricole n'ont cru

---

(I)- "Synthèse du bilan économique et social de la décennie 1967-1978"  
MPAT Mai 1980 - p. IX.

(II)- Revue Tiers-Monde-juillet-septembre 1980 n° 83 p.470

de façon satisfaisante, et le surplus agricole est resté stagnant, oscillant autour de son niveau de 1962.

Le "manque de réussite" d'une telle politique d'industrialisation est souvent recherché dans la nature de la politique industrielle elle-même : y sont tour à tour incriminées les politiques de réalisation des projets industriels (clé en main, produit en main), la nature des choix technologiques effectués, la polarisation excessive de la formation de capital par le secteur des hydrocarbures, et enfin la difficulté de création du "travailleur collectif" dans l'industrie. Ainsi pour CH. PALLOIX :

"La thèse industrialiste oublie que le travailleur collectif, cette machine sociale, ne se crée pas à coups de baguette magique, que serait la formation de capital fixe. L'oubli de cette dimension retentit fâcheusement sur les politiques d'industrialisation du Tiers-Monde, et se traduit dans une crise salariale spécifique ou exemplaire" (I).

Les éléments, ainsi avancés sur l'échec (relatif) de la politique d'industrialisation, ne sont cependant que la manifestation et l'expression de contradictions repérables au niveau du procès de travail industriel, visibles "sur le terrain". Celles-ci renvoient elles-mêmes, nous semble-t-il, à une démarche globale inspirée par la conception dualiste du développement économique. Cette conception, inscrite comme ligne directrice dans le Plan de Constantine, a été reprise pour l'essentiel par le planificateur algérien, tant au niveau de la politique économique d'ensemble que dans le traitement des problèmes spécifiquement agricoles. Il est, certes, difficile d'accepter une assimilation pure et simple - au plan théorique général - entre le modèle de développement dualiste ayant inspiré le Plan de Constantine et le modèle se trouvant à la base de la politique économique algérienne. L'un et l'autre reposent sur des fondements théoriques différents et débouchent sur

---

(I)- CH. PALLOIX -op cit- p.533

des stratégies différentes de développement pour les économies à excédent de travail, c'est à dire connaissant un sous-emploi structurel.

Le modèle de développement dualiste utilise le niveau de salaire comme variable instrumentale fondamentale : son maintien, dans le secteur moderne, à un niveau stable ( grâce à l'élasticité de l'offre d'emploi) au cours de la phase de décollage, favorise l'accumulation du capital et partout la hausse du niveau de l'emploi dans ce secteur. La poursuite du processus d'expansion du secteur moderne assure ainsi un transfert progressif de main-d'oeuvre à son profit, et garantit la résorption graduelle de l'excédent de travail caractéristique de l'économie sous-développée. C'est donc par le biais d'une réallocation du "facteur travail", que peut se réaliser la transformation structurelle de l'économie dualiste.

Dans ce modèle, la hausse des salaires dans le secteur industriel est le seul facteur de blocage de l'accumulation du capital. Comme l'écrit C. BENETTI, "dans le cadre de la théorie du développement dualiste, la hausse des salaires, dans le secteur industriel, freine l'expansion de la part des profits dans le revenu de ce secteur, de ce fait diminue le taux d'investissement et ralentit l'absorption du travail excédentaire" (I).

Utilisée comme hypothèse de départ, la stabilité du salaire devient ainsi l'objectif fondamental de la politique économique, découlant de la théorie du développement dualiste.

Le modèle algérien procède d'une démarche différente: la variable instrumentale essentielle n'est plus le niveau de salaire dans le secteur moderne, mais le taux d'investissement dans l'économie nationale (II).

---

(I)- C. BENETTI : "L'accumulation dans les pays capitalistes sous-développés" - Anthropos - 1974 - p.79

(II)- Précisons que les investissements, dans le modèle algérien, sont soumis non à la loi du marché (comme dans le modèle dualiste), mais à la planification.

Plus précisément, s'inscrivant dans la tradition des modèles plurisectoriels (Léontieff, Von Newman,...), le modèle algérien établit une hiérarchisation des différents secteurs et branches d'activité, en fonction de leur capacité à restructurer l'ensemble économique.

Le taux d'investissement n'est plus ici une variable déterminée -par le niveau de salaire- mais une variable déterminante du taux d'accumulation. Celui-ci atteint son niveau maximal si les investissements, au cours de la première étape de développement, sont réalisés dans certaines branches prioritaires ayant le plus grand effet d'industrialisation.

L'objectif de politique économique n'est plus alors la stabilité du taux de salaire dans le secteur moderne, dans le but d'accroître le niveau de l'emploi dans ce secteur. On y recherche, fondamentalement, la maximisation du taux d'investissement dans les industries industrialisantes, condition essentielle à la réalisation de l'intégration économique et partant la résorption du chômage et du sous-emploi dans l'ensemble de l'économie nationale.

Cependant, par-delà cette différence, un fonds commun aux deux modèles se dégage à l'analyse : il s'agit de l'ambiguïté relative à la finalité sociale de leur mise en oeuvre. Cette ambiguïté, qui s'exprime à travers un discours moderniste vidé de toute référence aux classes sociales, ouvre la voie à une représentation dualiste de l'agriculture et du développement agricole. Les écarts, voire les contradictions que l'on peut relever dans la pratique du modèle, renvoient alors nécessairement aux contradictions du modèle théorique lui-même, qui, évacuant les processus sociaux réels que détermine sa mise en oeuvre, ne peut être défini que de façon abstraite.

Section I- La pseudo-neutralité du modèle :

Un modèle économique de transition est nécessairement enraciné dans une pratique sociale, et se réalise toujours dans des conditions sociales historiquement déterminées. Or, celles-ci ne sont pas explicitées dans la doctrine économique sous-jacente au modèle algérien. C'est ce qu'exprime A. BENACHENHOU, quand il écrit :

"Le modèle se présente comme socialement neutre. La référence aux structures sociales n'apparaît qu'au niveau de la nécessité de la Réforme agraire et de l'action rigoureuse de l'Etat, dans la direction de l'économie" (I).

Dit autrement, la doctrine algérienne ne conçoit le développement économique qu'en termes d'accroissement des forces productives matérielles et oriente la politique d'industrialisation vers la réalisation quasi-exclusive de cet objectif, reléguant ainsi au second plan les conditions sociales du développement. L'industrialisation est alors perçue comme un processus technique neutre, porté par un progrès technique tout aussi neutre.

C'est dans ce cadre que se développe la problématique en termes de "rattrapage" des pays industrialisés, qui constituent ainsi le référent essentiel dans l'élaboration de la stratégie de développement : le retard historique, accumulé par les pays aujourd'hui sous-développés, ne peut être comblé que si ces pays recourent aux techniques les plus modernes, les plus performantes, grâce auxquelles elles pourront maîtriser la nature.

Dire que le modèle algérien se présente comme socialement neutre, c'est précisément mettre l'accent sur l'évacuation par le modèle de la question des conditions sociales de cette maîtrise de la nature : au profit de quelles couches ou classes sociales se réalise-t-elle ? Quelle est la nature des rapports sociaux de production au sein desquels s'organise le développement des forces productives ?

---

(I)- A. BENACHENHOU : Planification et développement en Algérie  
1962-1980- p.26

Accorder le primat au développement des forces productives, dans le processus du développement social, c'est adhérer à la thèse mécaniste et économiste, selon laquelle ce seraient les forces productives qui, à un certain niveau de leur développement, transforment les rapports de production qui les enveloppent. Cette thèse postule un rapport d'extériorité entre les forces productives et les rapports de production, et aboutit à l'idée que ce sont les forces productives et non les luttes de classes qui font l'Histoire (I).

Nous pensons, au contraire, qu'il existe une relation d'intériorité entre le système des forces productives et le système des rapports de production, au sens où les forces productives ne sont que la matérialisation des rapports sociaux de production. Autrement dit, le développement des forces productives, non seulement s'organise nécessairement dans le cadre de rapports de production précis, mais obéit à la nature de ces derniers. Ainsi entendu, le développement des forces productives ne peut être neutre et ne peut renvoyer au prétendu "intérêt général", il se réalise toujours au profit de la classe dominante et contribue au renforcement de sa position, en tant que classe dominante.

S'il en est ainsi, on comprend l'ambiguïté qui naît de la référence au développement des techniques de production, dans les pays capitalistes avancés ; le progrès technique répond à des exigences objectives dictées par la nature et l'évolution des luttes de classes dans ces pays ; il détermine une organisation du travail et de l'espace propres au capital. C'est pourquoi les choix, dits techniques, sont en fait des choix sociaux, et comme l'écrit B. ROSIER : "les grandes innovations sont produites dans des contextes historiques et sociaux particuliers, et reflètent des conjonctures sociales et des intérêts spécifiques" (II).

---

(I)- cf. l'exposé critique de cette thèse dans : A.D. MAGALINE : "lutte de classes et dévalorisation du capital" -Maspéro - 1975 p.13 à 91.

(II)- Revue "Autrement" - n° 38- Mars 1982 - p.100

Comment dès lors envisager, pour un pays sous-développé, le recours aux techniques modernes, sans prendre en compte la dimension et les transformations sociales que ce recours détermine ? Un tel "manque" ne peut aboutir, à notre sens, qu'à l'élaboration de modèles abstraits de la réalité sociale que l'on prétend analyser.

Aussi bien, il nous semble que la vision moderniste du développement économique a induit, de la part du planificateur algérien, une représentation de l'agriculture et du développement rural, influencée par la thèse dualiste.

## Section II : Dualisme et politique agraire :

La construction d'un secteur agricole moderne revient comme un leitmotiv dans le discours algérien sur le développement économique. Or, le secteur agricole y est représenté, non comme un ensemble économique homogène, mais comme un ensemble composé de deux secteurs de nature différente ; il est admis, dès le départ, un dualisme des structures agraires, une distinction nette étant faite entre le secteur "avancé" ou "moderne" (confondu avec le secteur en autogestion) et le secteur "en retard" ou "traditionnel" (confondu avec le secteur privé).

Les critères de distinction sont les mêmes que ceux utilisés par les rédacteurs du Plan de Constantine, pour marquer le caractère dualiste de l'agriculture algérienne :

- En amont de la production, le secteur moderne utilise des techniques de production "modernes", c'est à dire qu'il se caractérise par l'emploi, à un degré significatif, de consommations intermédiaires d'origine industrielle : équipements mécaniques de culture et d'irrigation, engrais, semences sélectionnées et produits phytosanitaires ; ceci, combiné au fait que ce secteur occupe les terres les plus fertiles, expliquerait que la productivité du travail et les rendements obtenus y sont relativement élevés. Le secteur traditionnel, au contraire, recourt pour l'essentiel à des pratiques culturelles ancestrales, et est très peu ouvert aux changements techniques, au sens où très peu de modifications technologiques s'y introduisent.

De plus, une très forte charge démographique caractérise ce secteur, comparativement à la disponibilité des terres. De ce fait, le niveau de productivité atteint, y est très insuffisant.

- En aval de la production, le secteur moderne destine sa production essentiellement à la commercialisation, à la vente sur le marché, et la part auto-consommée y est en principe marginale. C'est donc la production marchande qui y domine. Tel n'est pas le cas de l'agriculture traditionnelle qui est une agriculture de subsistance : très peu ouverte sur le marché, elle pratique des cultures vivrières et l'essentiel de sa production est auto-consommée.

C'est cette dualité dans les structures caractérisant l'agriculture algérienne qui, dans l'esprit du planificateur et du théoricien du développement, commande la conception et la mise en oeuvre de politiques économiques différentes, spécifiques à chacun des deux secteurs : si les deux secteurs fonctionnent selon des lois économiques différentes, les politiques économiques conçues pour chacun d'eux, dans le cadre du développement économique, doivent nécessairement être autonomes l'une par rapport à l'autre.

Aussi bien, la politique économique en direction du secteur moderne autogéré est conçue et conduite de manière autonome, par rapport à la politique économique à destination du secteur traditionnel.

Globalement, les deux principaux objectifs, assignés à l'agriculture par le Plan Triennal (1967-1969) et le premier Plan Quadrienal (1970-1973), sont une meilleure alimentation de la population et une consolidation des exportations. Mais, ni l'un ni l'autre de ces deux Plans ne répartit expressément ces objectifs entre l'agriculture autogérée et l'agriculture privée (I).

On peut, cependant, constater que, dans l'esprit du planificateur, leur réalisation devrait être assurée de manière quasi-exclusive par le secteur autogéré, c'est à dire par le secteur qui offre à l'Etat les plus grandes possibilités de contrôle,

---

(I)- Rappelons que ces distinctions recourent la distinction conventionnelle : "agriculture moderne, agriculture traditionnelle".

d'encadrement, de direction. C'est ce qu'affirme RIVIER, quand il écrit :

"Le secteur socialiste est le secteur où les moyens d'intervention de l'Etat sont les plus puissants. C'est donc, à priori, dans ce secteur que les objectifs du Plan doivent se réaliser" (I).

De fait, réputé le plus apte à "rentabiliser" les investissements qui lui sont affectés, le secteur autogéré a constitué le fer de lance de la politique agricole, il a bénéficié, au cours de la période, de la plus grande part des moyens financiers destinés à l'agriculture (même si ces moyens sont par ailleurs très modestes, au regard des investissements affectés à l'industrie) ; leur emploi concernait tant les actions liées à la mise en place des infrastructures (élargissement du potentiel productif), que celles liées directement à la croissance de la production. En outre, les plus gros efforts d'encadrement technique et administratif étaient orientés vers ce secteur.

Notons que des deux objectifs principaux sus-mentionnés, l'accent est davantage mis sur la consolidation des exportations, pour un secteur déjà largement tourné vers l'extérieur. Elément important de la politique économique du premier plan de développement, l'expansion des exportations devait se traduire par "un accroissement des ventes à l'étranger des produits autres que le vin pour compenser la baisse certaine de ce dernier produit" (II) ; il fallait, dans cette perspective, renforcer "la position des agrumes sur les marchés de la C.E.E." (III) ainsi que la vente des primeurs.

Cette orientation était précisément celle du Plan de Constantine, à l'égard des exploitations agricoles exportatrices : on se souvient que d'une part, celles-ci se spécialisaient dans les cultures dites riches, fournissant un revenu à l'exportation appréciable : vignoble, cultures maraîchères et fruitières ; ces cultures bénéficiaient d'autre part de toute la protection de la puissance publique.

---

(I)- F.RIVIER : "L'objectif de l'intensification de l'agriculture algérienne" thèse 3<sup>e</sup> cycle-UER Sciences économiques-Grenoble-1976  
(II) et (III) : "1<sup>er</sup> Plan de développement-Projet"- p.151

La reconduction des orientations économiques du Plan de Constantine s'accompagne, en outre, du maintien des procédés cultureux caractéristiques de l'ancien secteur de la colonisation : même modèle technique de production, même division technique et sociale du travail (I).

Relevons que cet objectif, justifié par le besoin en devises, est contradictoire par rapport au souci exprimé par ailleurs de réaliser une intégration agriculture-industrie en "orientant la production agricole vers la fabrication de biens pouvant dynamiser le secteur des industries alimentaires" (II).

Très différente est la politique économique poursuivie à l'égard du secteur traditionnel ; celle-ci découle d'une représentation parfaitement conforme à la thèse dualiste, qui situe le blocage au développement économique en dehors du secteur moderne (et donc en dehors du support de classe de ce secteur) ; de ce fait, le secteur traditionnel est pensé comme goulot d'étranglement principal et comme obstacle majeur au développement économique.

Au niveau de la doctrine économique, une telle approche postule l'impossibilité d'une dynamique de transformation interne à l'agriculture, du fait de la "prédominance des structures archaïques dans ce secteur". Le planificateur en tire deux conclusions : "d'une part, la faible capacité d'absorption de l'agriculture, en matière d'emploi, d'autre part la nécessaire transformation des structures techniques et sociales de l'agriculture ; autrement dit, le planificateur souligne la nécessité d'une réforme agraire dans le secteur traditionnel" (III).

Cependant, cette affirmation doctrinaire s'est accompagnée, au plan réel, d'un abandon du secteur "traditionnel" considéré comme secteur quasi-social : les actions, en sa direction, sont de

---

(I)- cf. S.BEDRANI et N.BOURENANE : "Eléments d'une réflexion critique sur la planification agricole en Algérie"-Document ronéoté-CREA-p.7 et suivantes.

(II)- 1<sup>o</sup> Plan de développement - p. 11

(III)- N.BOURENANE : "Stratégie algérienne de développement et représentation sociale de l'agriculture" -Revue des Sciences Sociales- N<sup>o</sup> 6 Octobre 1981 - p. 32

ce fait renvoyées à plus long terme, "dans le cadre d'institutions décentralisées, que créera la Révolution agraire" (I). Ainsi, se trouve justifiée la substitution d'une politique d'assistance sociale à une réelle politique de développement.

En effet, jusqu'en 1972, une politique "d'attente" a été poursuivie, dont l'objectif était surtout d'occuper, à titre temporaire, la nombreuse main-d'oeuvre inemployée -ou sous-employée- de ce secteur : les "chantiers de Plein-emploi" devaient ainsi répondre à la double exigence de mobilisation du travail et de distribution de revenus supplémentaires aux paysans pauvres ou sans terre.

Identique par de nombreux aspects à la politique économique du Plan de Constantine à l'égard du secteur, dit traditionnel, cette politique d'assistance ne visait pas tant l'accroissement de la production et l'amélioration des conditions de vie des masses paysannes, qu'une action de stabilité sociale destinée à contenir la population rurale dans les campagnes.

Telles sont, nous semble-t-il, les grandes lignes de la conception du planificateur algérien, concernant le développement agricole. C'est à partir d'une telle conception que peuvent devenir intelligibles les principaux aspects de la politique agraire, menée en Algérie jusqu'à l'avènement de la "Révolution agraire".